CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Contentieux de l'entreprise : évaluer le risque, piloter le dossier et transiger

Un contentieux mal piloté coûte plus cher que le litige lui-même : pièces dispersées chronologie reconstituée trop tard décision de plaider prise sans évaluation sérieuse du risque. Le juriste d'entreprise subit alors le calendrier de la procédure et les demandes successives du conseil externe. Deux jours pour reprendre le pilotage : qualifier le litige évaluer le risque financier et probatoire arbitrer entre transaction et procédure puis suivre le dossier jusqu'à l'exécution de la décision. La relation avec l'avocat et le provisionnement du risque sont traités comme des leviers de gestion à part entière.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 735 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise responsables juridiques et collaborateurs chargés du suivi des litiges.

PRÉREQUIS
Disposer d'une première expérience du suivi de dossiers juridiques.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un litige et identifier la juridiction compétente
- Évaluer le risque financier et probatoire attaché à un dossier
- Constituer et organiser le dossier de preuve avant toute procédure
- Arbitrer entre règlement amiable transaction et voie judiciaire
- Piloter la relation avec le conseil externe et en maîtriser le budget
- Suivre l'exécution d'une décision et les voies de recours ouvertes

03 Programme détaillé

M1 Qualification du litige et cartographie du risque

- Savoir ce que l'on défend
- Nature du litige et juridiction compétente
- Prescription et actes interruptifs
- Évaluation du risque financier et provisionnement
- Hiérarchisation d'un portefeuille de litiges
- Alerte des directions concernées
- Atelier : Hiérarchisation d'un portefeuille de litiges selon l'enjeu financier et la solidité probatoire.

M2 Preuve et préparation du dossier

- Gagner avant l'audience
- Recevabilité et loyauté de la preuve
- Collecte et conservation des pièces
- Constat et mesures d'instruction avant procès
- Chronologie et note de synthèse du dossier
- Coordination avec les équipes opérationnelles
- Cas pratique : Construction d'une note de synthèse et d'un bordereau de pièces sur un litige commercial.

M3 Amiable transaction et choix de la stratégie

- Décider de plaider ou de négocier
- Négociation directe et recours à la médiation
- Conditions de validité d'une transaction
- Rédaction du protocole et portée des concessions
- Clause compromissoire et arbitrage
- Critères de choix entre les voies ouvertes
- Mise en situation : Négociation d'un protocole transactionnel entre deux équipes défendant des intérêts opposés.

M4 Conduite de la procédure et exécution

- Rester maître du calendrier
- Choix et pilotage du conseil externe
- Lettre de mission et maîtrise des honoraires
- Étapes de la procédure et calendrier prévisionnel
- Voies de recours et opportunité de l'appel
- Exécution de la décision et recouvrement
- Atelier : Rédaction d'une lettre de mission d'avocat comportant un dispositif de suivi budgétaire.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 735 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr